

En raison des mesures sanitaires en place actuellement, les permanences pour la vaccination antigrippale auront lieu à la salle municipale (route de Saint-Jean de la Motte à côté du bar/tabac).

De 14h à 16h, sans rendez-vous :

- Mardi 10 novembre**
- Vendredi 13 novembre**
- Mardi 24 novembre**
- Vendredi 27 novembre**